

VILLE du FOUSSERET
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2017

PROCES VERBAL

Nombre de Conseillers En exercice : 19
Présents : 13
Procurations : 6
Votants : 19

L'an deux mille dix-sept, le onze avril, à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le cinq avril, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.

PRESENTS

M. LAGARRIGUE Pierre - Mme AMIEL France - MM. BAÑULS Cédric - BOCHEREAU Jean-Marie - BOST Romain - Mmes CAPOUL Sabine - DROCOURT Angélique - DUTREICH Nicole - M. FAUR Philippe - Mme MENDONÇA Anny - M. PELLETIER Alain - Mmes SCHOCRON Françoise - SENTENAC Danielle.

ABSENTS

M. DARAN Jacques ayant donné procuration à Mme CAPOUL S.

EXCUSES

Mme GOUENNOU Stéphanie ayant donné procuration à Mme DROCOURT A.

Mme GOUNOT Cécile ayant donné procuration à Mme AMIEL F.

M. GRANIER Frédéric ayant donné procuration à Mme DUTREICH N.

M. LIGONNIERE Vincent ayant donné procuration à M. BOST R.

Mme ROQUES Emma ayant donné procuration à MENDONÇA A.

ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

M. Philippe FAUR est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2017-32 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016

Après avoir entendu l'énoncé du Compte Administratif qui est conforme au Compte de Gestion de Mme La Trésorière, M. Philippe FAUR, Maire-Adjoint, demande au Conseil Municipal de passer au vote du Compte Administratif 2016 et du Compte de Gestion 2016, dont le résultat est :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	1 487 267,94 €	Dépenses engagées :	Néant
Recettes :	1 771 515,05 €	Recettes engagées :	Néant
Résultat de clôture 2016:	+ 284 247,11 €		

INVESTISSEMENT

Dépenses :	620 917,95 €	Dépenses engagées :	303 000,00 €
Recettes :	774 764,65 €	Recettes engagées :	Néant
Résultat de clôture 2016 :	+153 846,69 €		

M. le Maire sort de la salle le temps du vote du Compte Administratif 2016 et du Compte de Gestion 2016.

M. FAUR propose à l'assemblée d'approuver le Compte Administratif 2016 et le Compte de Gestion 2016.

DOSSIER ADOPTE A L'UNANIMITE

2017-33 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée, à la suite de l'adoption du pacte fiscal et financier avec la communauté de communes Cœur de Garonne, d'approuver les taux d'imposition 2017, pour les trois taxes directes locales, à savoir :

	En 2016	En 2017
Taxe d'habitation	14,80 %	17,15 %
Taxe foncière bâti	22,34 %	24,39 %
Taxe foncière non bâti :	111,03 %	128,63 %

Le produit fiscal attendu est de 716 535,00 €.

Il propose à l'assemblée d'approuver les taux, détaillés ci-dessus, pour l'année 2017.

DOSSIER ADOPTE A L'UNANIMITE

2017-34 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2016

Il est constaté que le Compte Administratif 2016 présente un excédent de fonctionnement de 284 247,11 €, un excédent d'investissement de 153 846,69 €, et 303 000,00 € pour les restes à réaliser d'investissement de 2016.

Après avoir entendu et voté le Compte Administratif 2016, Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,

200 000,00 € au compte R 1068 (affectation en réserve de la section d'investissement).
184 433,64 € au compte R 002 (Report en fonctionnement)

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de voter l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 ci-dessus proposé.

DOSSIER ADOPTE A L'UNANIMITE

2017-35 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2017

Monsieur Le Maire propose d'octroyer aux associations, les subventions de fonctionnement suivantes, prévues au Budget Primitif 2017, soit :

A.C.C.A.	750.00 €
A.D.E.L.F.A.	150.00 €
AILES FOUSSERETOISES	400.00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	900.00 €
ANCIENS COMBATTANTS+FNACA	450.00 €
ASSOCIATION CYCLISTE FOUSSERETOISE - JEUNES	100.00 €
ASSOCIATION CYCLISTE FOUSSERETOISE	1 450.00 €
BASKET CLUB FOUSSERETOIS	3 500.00 €
CINQ PATY CLUB	180.00 €
CIRKOMCHA	70.00 €
COMITE DES FETES	20 000.00 €
COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE	900.00 €
COOP. EC. ELEMENTAIRE - SUB. EXCEP. CLASSE DECOUV. 16/17	1 000.00 €
COOP. EC. ELEMENTAIRE - SUB. EXCEP. PISCINE 15/16	350.00 €
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	700.00 €
CULTURALES COMMINGEOISES	360.00 €
ECOLE SAINTE-THERESE/OGEC	3 720.00 €

ETOILE BOULISTE FOUSSERETOISE	720.00 €
ETOILE SPORTIVE DU FOUSSERET	4 500.00 €
F.C.P.E.	180.00 €
F.S. EDUCATIF COLLEGE	1 350.00 €
FOUSSEUROPA	300.00 €
HISOIRE PATRIMOINE FOUSSERET	180.00 €
IFOUSSERET - FONCTIONNEMENT	4 000.00 €
IFOUSSERET - MARCHES GOURMANDS 2016	1 500.00 €
LES 4 SAISONS	480.00 €
LES BIGNOLARDS	225.00 €
LES FOUS DU BOIS	900.00 €
LES P'TITS ECOLIERS	780.00 €
PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUE	360.00 €
PEINTRES ET ARTISTES DU COUSTALA	1 100.00 €
PST FEMINA RUGBY	900.00 €
RADIO GALAXIE	320.00 €
RESTAURANTS DU COEUR	500.00 €
RUNNING FOUSS	270.00 €
SAVES PATRIMOINE	180.00 €
TENNIS CLUB LE FOUSSERET	900.00 €
TRIANA	280.00 €
UCF XV (RUGBY) - FONCTIONNEMENT	4 100.00 €
UCF XV - ECOLE DE RUGBY	2 250.00 €
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	180.00 €
TOTAL	61 435,00 €

M. Le Maire propose au Conseil Municipal d'octroyer les montants des subventions ci-dessus proposées pour l'année 2017.

DOSSIER ADOPTE PAR 19 VOIX POUR :

A.C.C.A. - A.D.E.L.F.A. - AILES FOUSSERETOISES - ANCIENS COMBATTANTS - ASSOCIATION CYCLISTE FOUSSERETOISE - BASKET CLUB FOUSSERETOIS - CINQ PATY CLUB - CIRKOMCHA - COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE - FONCTIONNEMENT - CLASSE DECOUVERTE - SUBVENTION PISCINE - COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE - FONCTIONNEMENT - CULTURALES COMMINGEOISES - ECOLE SAINTE THERESE - ETOILE BOULISTE FONCTIONNEMENT - ETOILE SPORTIVE DU FOUSSERET - FCPE - FOYER SOCIO EDUCATIF - PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUE- PST FEMINA RUGBY - RADIO GALAXIE - RESTAURANTS DU COEUR - SAVES PATRIMOINE - TRIANA

DOSSIER ADOPTE PAR :

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : 18 VOIX POUR - M. BOCHEREAU NE PREND PAS PART AU VOTE
COMITE DES FETES : 18 VOIX POUR - M. LIGONNIERE NE PREND PAS PART AU VOTE
FOUSSEUROPA : 18 VOIX POUR - MME SENTENAC NE PREND PAS PART AU VOTE
I FOUSSERET FONCTIONNEMENT ET MARCHES GOURMANDS : 16 VOIX POUR MMES MENDONÇA - AMIEL ET M. LAGARRIGUE NE PRENNENT PAS PART AU VOTE
LES FOUS DU BOIS : 18 VOIX POUR - MME MENDONÇA NE PREND PAS PART AU VOTE
LES P'TITS ECOLIERS : 18 VOIX POUR - MME CAPOUL NE PREND PAS PART AU VOTE
LES 4 SAISONS : 16 VOIX POUR - MMES AMIEL - MENDONÇA ET SENTENAC NE PRENNENT PAS PART AU VOTE
LES BIGNOLARDS : 16 VOIX POUR -M. BOCHEREAU NE PREND PAS PART AU VOTE
PEINTRES ET ARTISTES DU COUSTALA : 18 VOIX POUR - MME SCHOCKRON NE PREND PAS PART AU VOTE
UCF SECTIONS ADULTES - JEUNES : 18 VOIX POUR - M. BOCHEREAU NE PREND PAS PART AU VOTE
RUNNING FOUSS FONCTIONNEMENT : 18 VOIX POUR - M. BAÑULS NE PREND PAS PART AU VOTE
HISTOIRE ET PATRIMOINE DU FOUSSERET : 18 VOIX POUR - MME AMIEL NE PREND PAS PART AU VOTE
TENNIS CLUB : 15 VOIX POUR - M. LIGONNIERE ET MME DUTREICH NE PRENNENT PAS PART AU VOTE
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE : 16 VOIX POUR - MME MENDONÇA NE PREND PAS PART AU VOTE

2017-36 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE : INVESTISSEMENT.

Monsieur le Maire rappelle que les programmes d'investissement ont été présentés et débattus en commission des finances le 23 mars 2017.

Il en présente la liste et propose aux conseillers d'acter les priorités pour 2017.

2017-37 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017.

Le Budget Primitif 2017 étudié lors des réunions de la Commission des Finances est présenté par Monsieur Le Maire. Il demande un vote par chapitre.

Le Budget Primitif 2017 est présenté en équilibre, aux sommes de 1 885 522,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement et 1 958 600,00 € en dépenses et recettes d'investissement, y compris les restes à réaliser repris du Compte Administratif 2016.

M. BOCHEREAU Jean-Marie s'interroge sur l'augmentation du chapitre des charges de personnel. M. Le Maire répond qu'il s'agit de titre de recettes émanant du Centre de Gestion, qui concerne le personnel mis à disposition par leur service « Missions Temporaires », en 2016, et qui sera réglé sur le budget 2017.

M. BOCHEREAU Jean-Marie demande également des explications sur le personnel de l'intercommunalité. M. Le Maire indique que tout est remboursé, cela n'apparaît pas, car ce n'est pas la même ligne comptable.

M. le Maire propose à l'assemblée d'adopter le Budget Primitif 2017 présenté ci-dessus.

DOSSIER ADOPTE A L'UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES

M. Le Maire distribue des invitations pour la 85^{ème} Foire Internationale de Toulouse qui aura lieu du samedi 15 au dimanche 24 avril 2017.

Mme Amiel montre des photos des bacs à légumes réalisés par le collectif le Terrain d'entente.

M. le Maire salue cette initiative mais rappelle la nécessité de constituer ce collectif en association afin de prendre une assurance et d'être un interlocuteur officiel vis à vis de la mairie et de la population en général. Il faudra aussi étudier puis approuver les différents lieux d'implantations de ces bacs.

M. Le Maire annonce aux conseillers municipaux qu'il enverra prochainement le planning mis en place pour les permanences du bureau de vote lors des deux tours de l'élection du Président de la République.

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 21 h 30.

NOM - PRENOM	SIGNATURES
M. LAGARRIGUE PIERRE	
MME AMIEL FRANCE	
M. BAÑULS CEDRIC	
M. BOCHEREAU JEAN-MARIE	
M. BOST ROMAIN	
MME CAPOUL SABINE	
M. DARAN JACQUES	ABSENT EXCUSE POUVOIR A Mme CAPOUL
MME DROCOURT ANGELIQUE	
MME DUTREICH NICOLE	
M. FAUR PHILIPPE	
MME GOUENNOU STEPHANIE	ABSENTE EXCUSEE POUVOIR A Mme DROCOURT
MME GOUNOT CECILE	ABSENTE EXCUSEE POUVOIR A Mme AMIEL
M. GRANIER FREDERIC	ABSENT EXCUSE POUVOIR A Mme DUTREICH
M. LIGONNIERE VINCENT	ABSENT EXCUSE POUVOIR A M. BOST
MME MENDONÇA ANNY	
M. PELLETIER ALAIN	
MME ROQUES EMMA	ABSENTE EXCUSEE POUVOIR A Mme MENDONÇA
MME SCHOCRON FRANÇOISE	
MME SENTENAC DANIELLE	